

DANSE

CYCLE I : 3 ANNEES COMMUNES

J'ai 7, 8 ou 9 ans et souhaite danser au Conservatoire

- Je retire une fiche d'inscription à un concours d'entrée à l'accueil, 22 rue Lallemand, ou la télécharge sur le site internet du CRR à compter du lundi 1er juillet 2019.
- Je la dépose dûment remplie à l'accueil, accompagnée des frais de dossier d'inscription et des pièces demandées jusqu'au vendredi 26 juillet 2019.
- Je passe un concours d'entrée le lundi 02 ou le mardi 03 ou le mercredi 04 septembre 2019 (l'heure sera précisée sur la convocation) sous la forme d'un cours collectif avec un enseignant du Conservatoire qui évaluera ma motivation, mon appétence et ma curiosité : **tenue près du corps, sans jupe, ni tutu, ni chausson.**
- J'obtiens mon résultat par proclamation à l'issue du concours ou par voie d'affichage dès le lendemain.
- Si mon admission est prononcée, je me rends à l'accueil du C.R.R. confirmer mon inscription et régler les droits de scolarité et frais de dossier avant le vendredi 13 septembre 2019.
- Début des cours : lundi 16 septembre 2019

Les admissions se font dans la limite des places disponibles.

La première année au Conservatoire, quelque soit le niveau, est une année probatoire.

RETROUVEZ LES ENSEIGNANTS LORS D'UNE REUNION OBLIGATOIRE

Si je suis admis, je me rends obligatoirement à la réunion que les enseignants assureront à l'Archevêché, 22 rue Lallemand, 34000 MONTPELLIER :

- Le lundi 09 septembre 2019 de 17h30 à 18h15 pour les 1er cycle 3ème année
- le mardi 10 septembre 2019 de 18h45 à 19h15 pour les 1er cycle 1ere année
- le mardi 10 septembre 2019 de 19h15 à 19h45 pour les 1er cycle 2ème année

Pour l'instant, les trois premières années au Conservatoire sont communes aux techniques classique et contemporaine